

# Les Tumulus de Tirlemont

**L**A petite et coquette ville de Tirlemont, avec ses nombreuses maisons anciennes, a le cachet tranquille et désuet des cités de province, où le visiteur a l'impression de vivre à une époque révolue.

La chaussée qui la traverse et qui la met en communication avec Bruxelles et Liège côtoie la majestueuse église de Notre-Dame-du-Lac et la non moins imposante église Saint-Germain, seuls témoins de la splendeur passée de la ville, à l'époque où l'industrie drapière y florissait. Puis, après avoir franchi la Grande-Gette, on rejoint la plaine hesbignonne, à travers le faubourg de Grimde ou plutôt la partie nouvelle de ce faubourg, devenue en quelque sorte une annexe de la patrie de Bollandus.

C'est là que s'alignent, au nombre de trois, les *tumulus de Tirlemont* ou *tombes de Grimde*.

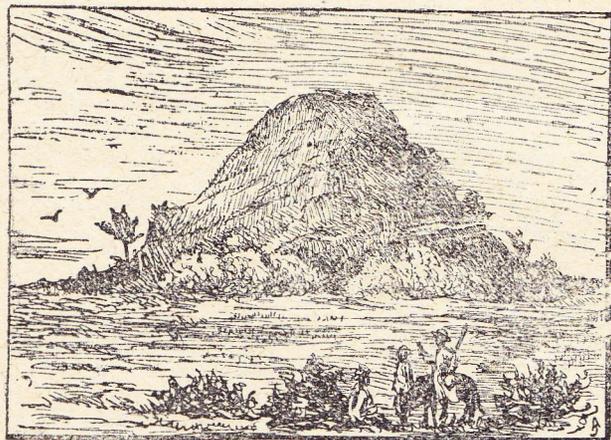
Ces tertres se groupent le long de la chaussée romaine menant à Tongres, qui autrefois devait se rattacher à la route célèbre de Bavai à Maestricht ou chaussée Brunehaut, qu'on a appelée la « voie Appienne du nord de la Gaule ».

Ces monticules sont fort bien conservés et absolument typiques.

Déjà, en 1610, l'historien Gramaye en fit mention dans son livre : *Antiquitates ducatus Brabantia : tres tomba ubi tres virgines sepultas fama tenet*.

En 1782, le marquis du Chasteler les signala à l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, qu'il présidait, et il tenta de les faire explorer, mais des troubles survenus à cette époque entravèrent l'exécution de ce projet.

L'ingénieur-géographe Ch. Oudiette parle comme suit de ces tertres, dans sa *Description géographique et topographique du Département de la Dyle*, de l'an VII : « En sortant de Tirlemont pour aller vers Saint-Trond, on voit trois grands monceaux de terre, en forme de montagne, que les Romains ont faits, et que l'on nomme « tombes ». La cou-



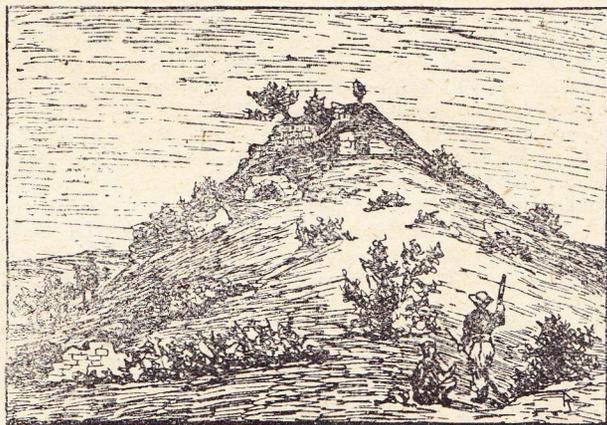
La tombe dite d'Achille.

tume était dans les temps des anciennes guerres qu'ils faisaient, que lorsqu'un de leurs généraux venait à mourir, ou qu'il était tué dans une bataille, il était enterré près des grands chemins et chaque soldat de l'armée devait jeter une pelle de terre sur son tombeau. Il y a de semblables « tombes » du côté de Tongres, Maestricht et Aix-la-Chapelle (1) ».

(1) Ces lignes ont été empruntées en partie, par Ch. Oudiette, aux *Délices des Pays-Bas*, parus en 1786, dont l'auteur, lui aussi, les aura copiées quelque part.

Ce mode de sépulture fut en honneur en Belgique, chez les Nerviens et les Tongres principalement, au moins jusqu'au deuxième tiers du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, écrit M. Franz Cumont, dans sa magistrale étude sur la romanisation de notre pays (1).

« Rien n'est aussi persistant, ajoute M. Cumont, que les rites funéraires, parce qu'ils se rattachent à ce qu'il y a de



La tombe dite d'Ajax.

plus primitif et de plus intime dans les croyances religieuses, et c'est pourquoi, tandis que la vie de l'aristocratie belge était devenue toute romaine, la mort s'y entourait encore d'un appareil barbare ».

Il n'y a pas d'usage plus ancien que celui d'élever de ces tertres factices au-dessus de la dépouille des morts. « On les trouve ordinairement au milieu d'une plaine ou d'une prairie, sur le bord d'un chemin ou d'une rivière, sur le sommet des coteaux ou dans les landes incultes. On en a vu qui s'élevaient à une hauteur de soixante mètres : celui de Cumiac, par exemple, a près de cent pieds. A ce propos, on a fait observer que les dimensions de ces collines devaient être en raison directe de l'importance des hommes et des événements dont on voulait perpétuer le souvenir. »

L. Batissier, le savant auteur de l'*Histoire de l'Art monumental* (Paris, 1845), à qui j'emprunte ces lignes, écrit aussi que ce mode de sépulture a été généralement celui de toute l'antiquité. Il s'est conservé longtemps dans l'Occident de l'Europe, malgré la diffusion des idées chrétiennes.

La bible nous apprend que les corps des rois d'Achan, du roi d'Haï et d'Absalon furent enterrés sous des monceaux de pierres qui durent affecter la forme conique.

Dans l'*Iliade*, Homère parle des tombeaux de Patrocle et d'Hector; c'étaient de véritables tumulus. Voici com-

(1) « Comment la Belgique fut romanisée », dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, tome 28, 1914-1919.

On ne pourrait assez recommander la lecture de cette savante notice à tous ceux qui désirent s'initier à l'étude des antiquités romaines et de l'état de la civilisation dans nos provinces avant les invasions franques. Avec une érudition remarquable, M. Franz Cumont évoque toute la vie économique et sociale pendant la domination romaine, en mettant à profit non seulement les anciens textes, mais principalement les enseignements résultant des découvertes archéologiques faites dans les régions gallo-romaines.

ment l'immortel chanteur décrit la sépulture du fils aîné de Priam, le plus vaillant des Troyens : « Les frères et les compagnons du héros recueillirent ses os blancs : ils gémissaient et sur leurs joues coulaient des larmes abondantes. Ils prirent ces os et les déposèrent dans une urne d'or, qu'ils couvrirent de voiles moelleux, teints en pourpre : l'urne fut placée dans une fosse profonde, qu'ils fermèrent avec de grosses pierres, serrées l'une contre l'autre; alors, ils amassèrent précipitamment la terre du tombeau; et des sentinelles furent placées de tous côtés, de peur que les Grecs, aux belles cnémides, ne les attaquaient à l'improviste. La terre amassée, ils se retirèrent; et puis, rassemblés en foule, ils se partagèrent un repas magnifique dans le palais du roi Priam, nourrisson de Jupiter. Voilà comment ils accomplirent les funérailles d'Hector, dompteur de coursiers. »

Dans l'*Odyssée* (chant XXIV), Homère fait mention d'un autre tombeau célèbre, celui dans lequel les Grecs déposèrent les cendres d'Achille et qui s'élevait sur le promontoire de Sigée, à environ deux cent cinquante pas de l'Hellespont (1). Aujourd'hui on montre encore, en Troade, un tertre dit « le tombeau d'Achille ». J'en publie un croquis, de même que d'un autre tumulus situé à proximité et qui serait, paraît-il, le tombeau d'Ajax. Sur cette dernière vue on aperçoit les ruines d'un temple bâti par Hadrien.

On voit un grand nombre de ces monticules coniques, ou « tumulus héroïques », sur chaque rive de l'Hellespont et de la mer de Marmara, lorsqu'on va par mer de Constantinople aux Dardanelles.

Germanicus renferma dans un tumulus les ossements blanchis des légions de Varus, qui gisaient dans les forêts de la Germanie.

Il n'y a peut-être pas de pays sur terre où ce mode de sépulture n'ait été en honneur. Les voyageurs ont découvert des tumulus chez les Hottentots, chez les Cafres, en Virginie, sur les rives du Volga et de l'Oural. On en voit dans les pays scandinaves, en Grèce, en Sicile, en Espagne, en Portugal. Ils abondent en Ecosse et en Angleterre, où on les désigne sous le nom de *barrows*.

Les découvertes faites lorsqu'on fouilla ces antiques sépultures ont été précieuses pour nous initier aux conditions d'existence d'autrefois. « Les Gaulois ont partagé avec beaucoup d'autres peuples la coutume d'enterrer avec le mort les objets qu'il avait aimés, afin de réjouir son ombre dans la vie obscure du tombeau » (2).

\*\*\*

Les « tombes de Grimde » ont été fouillées avec soin d'octobre à décembre 1892, par MM. le baron A. de Loë,

(1) Il est à noter que, d'après certains commentateurs d'Homère, la seule forme de rite funéraire mentionnée par lui serait « la crémation avec tumulus ne recouvrant pas les cendres, lesquelles sont conservées par les parents ou l'ami ». (A. Van Gennep, *La Question d'Homère*.)

On croyait « que le mort continuait à vivre intact ou immuable enfermé dans une tombe spacieuse » et qu'on brûlait le corps « à la fois pour empêcher son retour au milieu des vivants et pour l'envoyer dans l'Hadès, séjour commun des limbes ». (A.-J. Reinach, *Bibliographie critique concernant Homère*.)

(2) Franz Cumont, notice citée.

J. Poils, Ch. Dens et le comte G. de Looz-Corswarem, délégués de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

Le rapport concernant ces fouilles — et que je vais mettre à contribution — a fait l'objet d'une savante notice, parue dans les annales de cette société (tome IX, 1895), sous la signature de M. le baron A. de Loë.

Le premier tumulus (le plus rapproché de la ville) est situé à 13<sup>m</sup>40 du deuxième, qu'une distance de 10 mètres sépare du troisième.

Ces trois tombelles, parées d'une opulente verdure, ont la même silhouette : elles ont toutes la forme d'un cône tronqué aplati, comme les tertres romains du Brabant wallon : Glimes, Noirmont et Libersart (Tourinnes-Saint-Lambert).

Les trois tertres ont approximativement la même circonférence à la base : 80 mètres, 90 mètres et 83 mètres; leurs hauteurs respectives sont de 8 mètres, 10<sup>m</sup>50 et 12 mètres.

L'exploration a eu lieu au moyen d'une galerie légèrement en pente de 1<sup>m</sup>75 de hauteur sur 1 mètre de largeur, et aboutissant au centre de chaque tumulus, à peu près au niveau du sol.

Les recherches ont fait découvrir au centre des tertres n<sup>os</sup> 1 et 3 une chambre sépulcrale, creusée dans le sol vierge, c'est-à-dire en dessous des tertres, formés d'argile rapportée et tassée. Chose curieuse, aucun bûcher, aucun dépôt funéraire n'a été trouvé sous le tertre n<sup>o</sup> 2, bien qu'on l'ait exploré dans tous les sens.

Le caveau du tertre n<sup>o</sup> 1 est de forme cubique (3 mètres de côté et 3 mètres de profondeur). Dans le tertre n<sup>o</sup> 3, le caveau a 5 m. × 3 m. et 2<sup>m</sup>50 de profondeur.

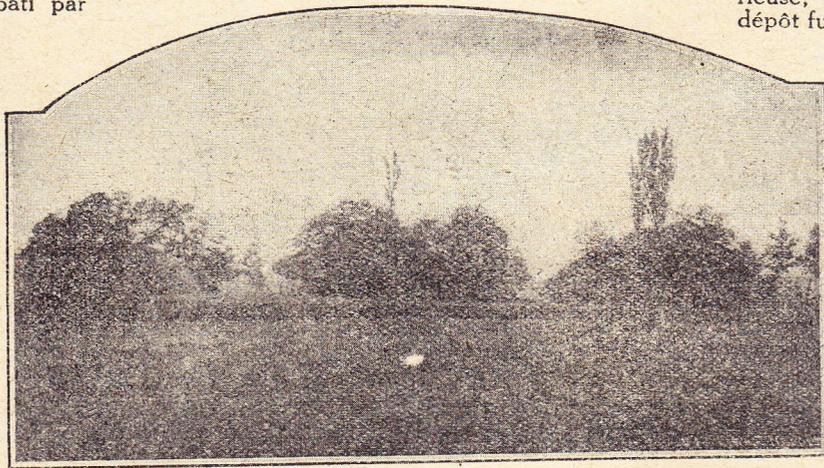
Ces chambres sépulcrales étaient formées par un revêtement en bois placé sur le pourtour vertical et recouvert de fortes pièces de bois placées horizontale-

ment au niveau du sol. Ces bois se sont consommés lentement pendant le cours des siècles et il en est résulté des éboulements qui ont nécessité le déblayement des caveaux.

Une fructueuse moisson de richesses archéologiques a été faite dans le tumulus n<sup>o</sup> 1, qui, par un heureux hasard, a échappé au vandalisme des troupes dévastatrices de Louis XIV. Lorsque celles-ci campèrent en Belgique, elles fouillèrent la plupart des tombes de l'est de notre pays, et notamment de la Hesbaye. Le tertre n<sup>o</sup> 3 de Tirlemont a dû être profané par elles : lorsqu'il a été exploré, on constata des traces évidentes d'un pillage en règle. Il en est probablement de même du tumulus n<sup>o</sup> 2, qu'elles ont dû profaner tout d'abord, mais, pour celui-là, elles furent déçues (1).

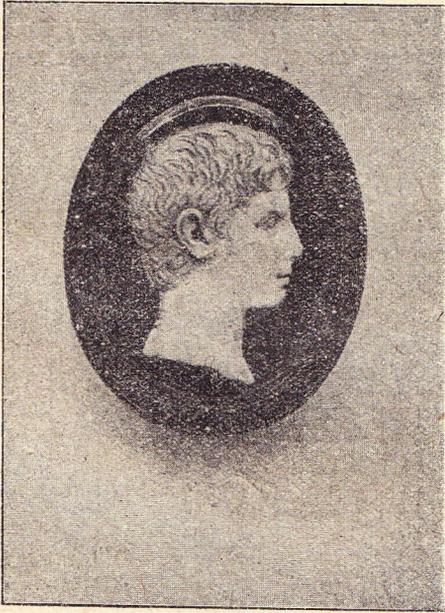
Je ne puis reproduire la longue énumération des objets variés que recélait le tertre n<sup>o</sup> 1. Je dois me borner à citer les objets les plus curieux : un magnifique camée, gravé par un artiste grec sur sardoine à trois couches de couleurs et portant le buste d'Octave jeune; une bague ajourée en or, avec inscription; une fibule circulaire en bronze, avec

(1) Ce qui n'est pas douteux, c'est que le tumulus central a été fouillé infructueusement en 1813, sur l'ordre de l'autorité supérieure, par le comte Fr. de Neufchâteau, académicien français et titulaire de la sénatorerie de Bruxelles. Les archives locales en font foi. (*Annales de la Société d'Archéologie*, t. XV, pp. 135-139, et t. XVI, pp. 198-200.)



Tirlemont. Les tombes de Grimde.

champ d'or orné de perles en métal blanc; de nombreux débris d'ossements humains calcinés, non renfermés dans un vase selon l'usage du temps, mais simplement déposés sur le sol vierge formant le fond du caveau; des fragments d'une cruche, de vases, de coupes et de plats en verre; un pied de meuble en bronze, des objets d'harnachement, des restes de vases en bronze, une œnochoé en bronze, etc.



Le camée de Grimde.  
(Collection Edm. de Rothschild.)

Dans le tumulus ravagé n° 3, on n'a trouvé que quelques objets : des débris de poteries diverses; des vases en verre; la tête d'une épingle en or; un bâtonnet creux en or, portant l'inscription : *Marcus Probius Burrus*, qui est peut-être le nom du riche colon, de l'officier supérieur ou du haut fonctionnaire inhumé sous le tertre, etc. (1).

Dans la cellule sépulcrale de ce monticule n° 3, se trouvaient pêle-mêle de nombreux blocs de grès, qui devaient se trouver primitivement au-dessus de la chambre souterraine.

Beaucoup d'objets découverts étaient altérés ou incomplets, ce qui s'explique par un rite souvent observé et qu'un archéologue, feu H. Schuermans, a défini en ces termes :

« On voulait exprimer de cette façon, soit que la mort avait tout rompu et renversé pour le défunt, soit que nul après lui ne devait plus se servir d'objets qui lui avaient été chers. C'est là le secret de ces objets jetés dans le bûcher et brûlés avec le mort, de ces vases signalés comme cassés à dessein et enfouis tout brisés, que l'on a retrouvés dans plusieurs sépultures païennes... Au contraire, tous les objets, parfois entièrement neufs, parfois aussi déjà altérés par un long usage, et quelquefois rapiécés et raccommodés, dont il y avait lieu de faire emploi dans les cérémonies des funérailles ou dans le mobilier de la sépulture, ces objets-là, eussent-ils servi au défunt, étaient placés entiers dans la tombe, et les dégradations dont ils ont pu être atteints doivent être attribuées à des circonstances tout à fait indépendantes de la volonté des survivants. » (2).

Pourquoi trois tertres, alors que le n° 2 ne renferme rien? Ce tertre était-il honorifique et élevé à la mémoire d'un personnage dont les cendres n'ont pu être recueillies?

(1) Les antiquités découvertes dans la riche sépulture n° 1 font supposer que celle-ci a été élevée à la mémoire d'une femme.

(2) « Exploration de quelques tumulus de la Hesbaye », dans le *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, 1863.

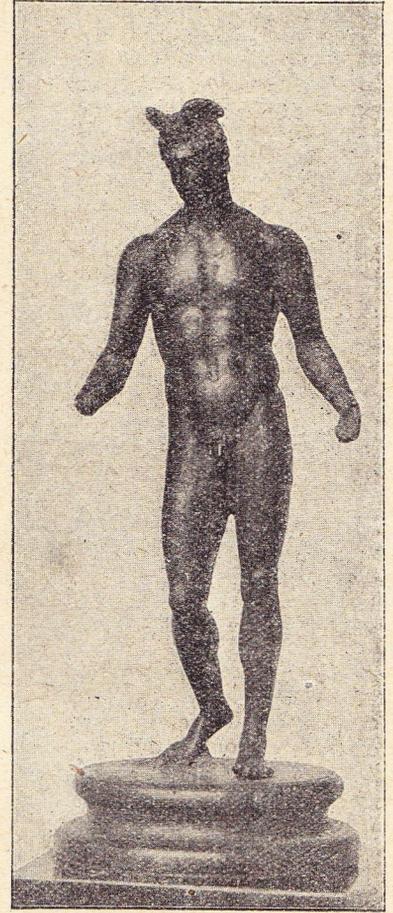
Est-ce en vertu d'un symbole, imposant le nombre trois? Ou est-ce pour dérouter et décourager les fouilleurs de tombelles, tentés de s'attaquer de préférence au tertre du milieu? On n'a pu résoudre l'énigme (1).

Par contre, M. le baron A. de Loë et ses collaborateurs nous donnent, avec une certaine précision, l'âge des tumulus :

« Si l'on tient compte de la richesse des mobiliers funéraires dénotant une époque très-florissante de la colonisation romaine de la Belgique; si l'on remarque l'abondance, le cachet artistique et la technique perfectionnée des ustensiles de bronze; si l'on a égard à la trouvaille d'un merveilleux camée représentant très vraisemblablement Auguste jeune et attribuable par la pureté du style et la gravure à Dioscoride; si l'on se souvient, d'autre part, de l'emploi du prénom, du nom et du surnom (*M. Probius Burrus*), observé dans l'inscription rencontrée sous le tumulus n° 3; si l'on examine enfin la liste des monnaies trouvées antérieurement dans des tumulus semblables en tout point à ceux dont il est ici spécialement question, on peut, sans hésitation, reporter l'érection des tumulus de Tirlemont à la fin du I<sup>er</sup> ou au commencement du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. »

Les objets recueillis sont devenus la propriété, les uns de l'Etat, les autres de la Société d'Archéologie. Le camée et la bague ont toutefois été acquis par M. Edmond de Rothschild, à Paris, une partie des objets découverts ayant dû être mis en vente publique, pour sauvegarder les intérêts des pauvres de Tirlemont, propriétaires par indivis du terrain sur lequel s'élèvent les antiques sépultures de Grimde.

Au mois de décembre 1896, la Commission des Hospices de Tirlemont a vendu les trois tombes à l'Etat, pour la somme de 11,542 francs.



Le Mercure de Tirlemont.  
(Musée du Cinquantenaire.)

Chose curieuse, une station belgo-romaine a existé de l'autre côté de la ville de Tirlemont, au hameau d'Awendoren, près de la porte de Louvain, c'est-à-dire à l'endroit occupé depuis quelques années par les usines Gilain.

En 1890 et en 1898, on y a découvert, des deux côtés de la chaussée menant à Louvain, des substructions d'un établissement romain. Les antiquités qu'on y a réunies : des monnaies, des médailles, des fragments de tuiles et de poteries, une superbe statuette en bronze de Mercure,

(1) Il y avait autrefois, le long de la même chaussée romaine de Tirlemont à Tongres, deux autres groupes de trois tumulus, l'un près de Haekendover, l'autre à Overhespen.

artistement modelée par un statuaire grec (acquise par l'Etat), etc., permettent de fixer entre le milieu du premier et le commencement du troisième siècle la durée de cet établissement.

On y a trouvé aussi des tas de scories, faisant supposer qu'un fondeur belgo-romain y a été installé.

D'après une monographie de l'abbé Bets (1), des tumulus ont existé à Avendoren. Il en est fait mention dans un acte de 1511. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, toute trace en avait disparu.

D'autres découvertes faites au même endroit, en 1893 et en 1899, ont permis d'établir qu'une station franque prit la place de cette station belgo-romaine, ruinée et saccagée complètement. On y trouva, en effet, des vestiges d'un cimetière franc (2).

En maintes localités, à Anderlecht, Melsbroeck, etc., on a constaté que des Francs saliens étaient venus s'installer, aux endroits où l'on avait relevé des traces du séjour des Romains.

Les tombes saliennes étaient pourvues d'un mobilier beaucoup moins riche que celles des Romains ou des Francs ripuaires.

Voici, à ce sujet, quelques lignes que j'emprunte à une notice intéressante de M. G. Lefèvre et relative à une région voisine de celle que je décris :

« Les deux cimetières romains du Haembérg (Wesere) et de Middelwinde (Neerwinden), l'établissement de Panbrugge (Neer-Landen), de même que le cimetière belgo-romain d'Overhespen, situé sur la rive gauche de la Geete, ont donné en assez grand nombre des urnes funéraires franques, à panses anguleuses et à guillichis faits à la rouette, déposées à côté des urnes romaines.

» Les Francs (saliens) ont continué à se servir des cimetières qu'ils ont trouvés et à y déposer, après combustion, les cendres de leurs morts, donc avant le IV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle ce mode de sépulture est tombé en désuétude.

» Ces cimetières n'ont pas révélé d'autres mobiliers que des urnes simples, tout au plus quelques rares fers de lances ou de couteaux. Ils provenaient d'une peuplade pauvre et dépourvue d'objets de luxe » (3).

Plusieurs des anciens chemins qui rayonnent autour de Tirlemont, à travers la grande plaine fertile de la Hesbaye, qu'Eugène Gens appelait « le grenier d'abondance de la Belgique », plusieurs de ces chemins, dis-je, sont désignés

fréquemment sous le nom de « chemin des Tombes » dans les actes du moyen âge. L'origine romaine de ces antiques voies de communication n'est d'ailleurs pas douteuse.

Ainsi s'explique le grand nombre de tertres funéraires qui ont existé dans cette région. Il y en avait à Wommersem, à Elixem, à Esemael, à Neerheylissem, à Gossoncourt, à Zetrud, à Neervelp, à Kerkom, etc.

Par une étude de la toponymie ancienne de cette contrée, l'historien du Brabant, Alphonse Wauters, a réussi à faire une énumération de plus de vingt-six groupes de tumuli, qui étaient resserrés dans un rayon d'une à deux lieues autour de Tirlemont, et sans y comprendre les tertres des environs de Landen, ni ceux du Brabant wallon.

\*\*\*

Vis-à-vis des trois tumulus de Tirlemont, un sentier relie la chaussée de Saint-Trond à l'ancienne église de Grimde, monument curieux par son architecture archaïque et auquel la ville de Tirlemont, mue par de purs sentiments patriotiques, a donné une destination pieuse : c'est sous les voûtes de ce temple désaffecté que reposent les cent quarante soldats tombés glorieusement dans les environs, lors du combat du 18 août 1914, au cours duquel les 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments de ligne furent si cruellement éprouvés.

L'église, avec toutes ses dépendances, fut donnée le 6 mars 1132, par Godefroid de Cortenaeken senior, à l'abbaye de Heylissem.

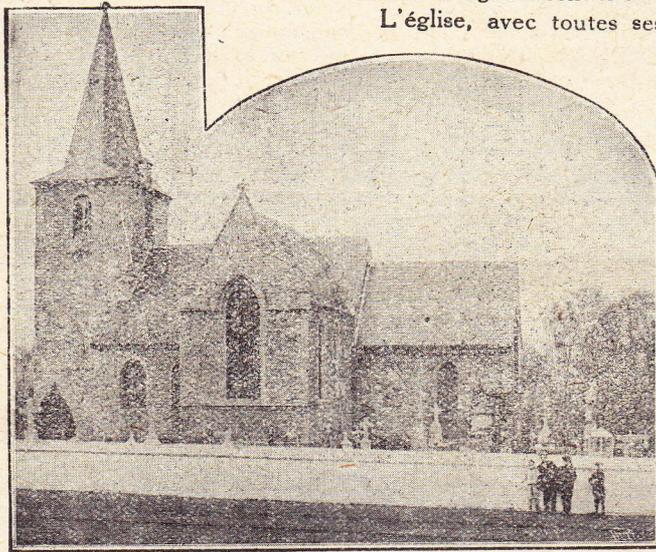
C'est un modeste et suggestif sanctuaire de l'époque romane, remanié à l'époque ogivale. Le transept septentrional remonte au XIV<sup>e</sup> siècle; le transept méridional au XV<sup>e</sup>, de même que le chœur, dont la forme rectangulaire rappelle les constructions romanes.

Du côté nord de l'église, on voit l'encadrement d'une vieille porte, dont le linteau est formé d'un seul bloc de pierre simulant un fronton triangulaire. D'après la tradition, c'est par cette porte, depuis longtemps bouchée, que Pepin de Landen, qui possédait un château sur les bords de

la Grande-Gette, avait accès à l'église.

L'idée de transformer cet antique oratoire abandonné en nécropole pour les victimes de la terrible guerre mondiale, aura cette heureuse conséquence d'assurer la conservation de ce monument, intimement lié à l'histoire de la cité tirlemontoise et dont les archéologues appréhendaient la disparition (4).

Arthur COSYN.



Tirlemont. L'ancienne église de Grimde.

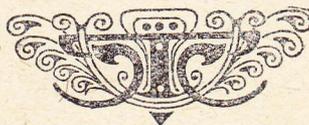
(1) *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, 1860. Pour la description de cette ville, voyez aussi : Alph. Wauters, *Géographie et Histoire des communes belges* (1882); Paul Henckels, *Bulletin du Touring Club*, septembre 1905.

(2) Il a été rendu compte de ces découvertes dans les publications de la Société d'Archéologie de Bruxelles. Voyez les *Tables des publications* de cette société, dressées par M. L. Paris.

(Les clichés du camée et du Mercure nous ont été prêtés fort obligeamment par la Société royale d'Archéologie de Bruxelles.)

(3) « Landen et les villages environnants », dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XVIII (1904, p. 261.)

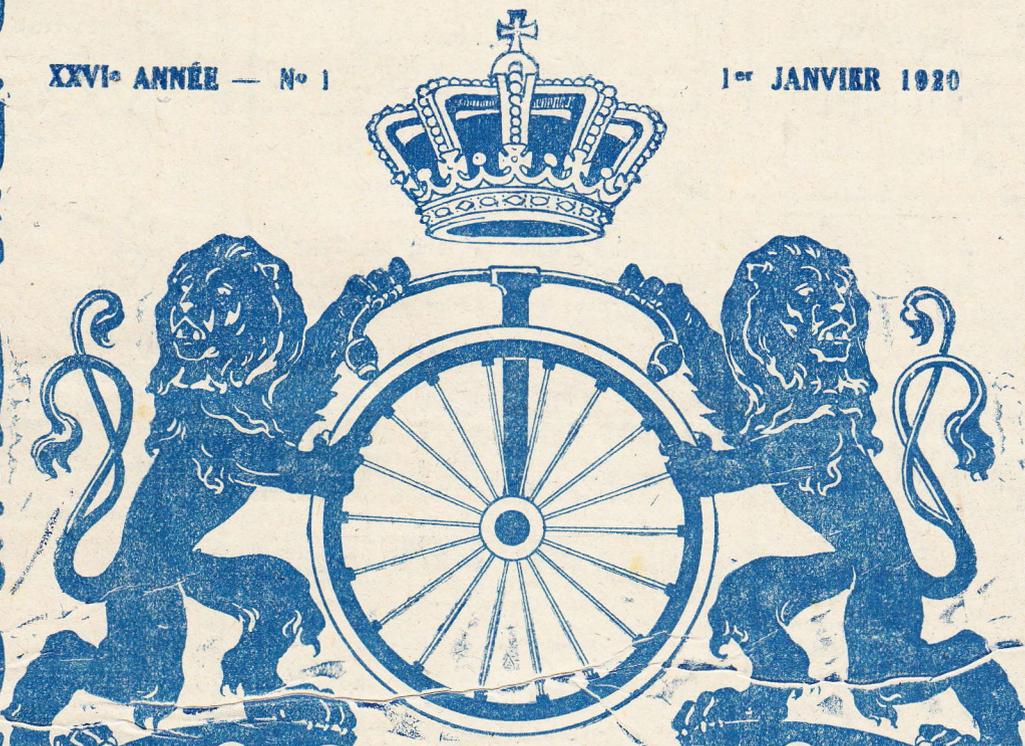
(4) La nouvelle église de Grimde a été édiflée en 1881, à front de la chaussée, d'après les plans de l'architecte Ad. Samyn. Elle est bâtie en matériaux apparents : briques, pierre bleue, pierre brune de Diest et pierre de Gobertange. (*Emulation*, 1886.)



# TOURING-CLUB DE BELGIQUE

XXVI<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 1

1<sup>er</sup> JANVIER 1920



## SOCIÉTÉ ROYALE SOMMAIRE DU BULLETIN OFFICIEL

Au lecteur (Georges Leifay)	1
Chroniques documentaires. — Une guerre de pirates (Victor Soyser)	4
A nos délégués (J. Dubois)	8
Les tumulus de Tirlemont (Arthur Coeyn)	9
Notions d'archéologie préhistorique, belgo-romaine et franque (Baron de Loë)	13
L'abbé Pietkin (Albert Bonjean)	15
Congrès national de la restauration agricole et de l'embellissement de la vie rurale (A. Fourmanois)	17
Service des hôtels (E. Séaut)	19
Automobilisme (H. C.)	20
Le jubé de Dixmude (E. S.)	21
Douanes (J. Dubois)	23
Variétés	34